



1) Présentation de la structure	1
a. Les accueils	1
b. Tour du lac	1
c. Les locaux	1
d. Le public accueilli	1
e. L'accueil du public porteur de handicap	2
2) Objectifs éducatifs	2
pédagogiques –	3
opérationnels	4
3) Le fonctionnement	5
a. Les moyens humains	5
b. Le rôle de chacun	5
+ l'animateurice rend vivant le quotidien des enfants	7
c. L'évaluation	9
d. La journée-type	10
+ quelques point de détails	11
4) Les règles de vie	12
5) Les séjours accessoires ou mini-camps	13
6) Les inscriptions	15
a. Modalités d'inscription	15
b. Tarifs	15
7) L'imaginaire	16
8) Le programme prévisionnel	17

Le projet pédagogique est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les familles et les enfants, sur les conditions de fonctionnement du centre de loisirs, et sert de référence tout au long de l'accueil.

Ce projet est la colonne vertébrale qui nous permet de guider toutes nos initiatives auprès du public, il donne un sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

Les mots d'ordre sont « Plaisir et sécurité, dans l'imaginaire »

C'est une base de travail qui garantit une cohérence éducative entre tous les acteurs.

Le projet pédagogique a pour objectif de souder l'équipe autour de projets communs, de stimuler la créativité, de développer l'imagination, de faire découvrir de nouvelles activités, de développer des compétences, et traduit l'engagement d'une équipe pédagogique dans un temps et dans un cadre.

1) Présentation de la structure

a. Les accueils

Les Copains du Lac et Lézados du lac sont gérés par l'ELFA du lac, association créée en mai 2025. L'accueil de loisirs estival se situe à Montferrat, dans le bâtiment périscolaire et dans l'école "Célestin Adolphe Pégoud" pour les 3-10 ans et dans le local Jeunes de Montferrat pour les 11-15. Il fonctionne du lundi 28 juin au vendredi 7 août puis du lundi 17 au lundi 31 août 2026 et propose des séjours accessoires en juillet.

b. Tour du lac

Cette petite intercommunalité regroupe Montferrat, Biliu et Villages du lac de Paladru.

Constituée d'environ 6000 habitants, elle est située en plein cœur du Dauphiné, dans le département de l'Isère, en région Auvergne Rhône-Alpes, au bord du lac de Paladru.



c. Les locaux

L'accueil de loisirs est doté d'une capacité d'accueil de :

- 68 enfants sur juillet (24 de 3-5 ans, 24 de 6 ans et plus, 7 jeunes de 11-15 ans et 13 enfants ou jeunes sur les séjours accessoires)
- 47 enfants sur août (16 de 3-5 ans, 24 de 6 ans et plus, 7 jeunes de 11-15 ans).

Dans l'école de Montferrat et dans le bâtiment périscolaire, nous avons à notre disposition la salle d'animation, la salle "calme et zen" à l'étage, le réfectoire au rez-de-chaussée, la salle de motricité au rez-de-chaussée, le hall d'accueil des maternelles et la cour.

Deux blocs de sanitaires maternels et primaires sont accessibles, situés au rez-de-chaussée du bâtiment. Deux toilettes primaires sont disponibles en plus à l'étage.

Nous avons également accès à la salle des fêtes et aux terrains de sport de la commune.

d. Le public accueilli

Les enfants accueillis aux « Copains du lac » ont entre 3 (avant le 31 décembre) et 10 ans et les jeunes accueillis à « Lézados du lac » ont entre 11 (avant le 31 décembre) et 15 ans.

Une priorité est donnée aux familles résidant dans les trois communes du tour du lac, Montferrat, Biliu et Villages du lac de Paladru. La majorité du public inscrit au centre de loisirs est issue de ces communes du tour du lac ou des villages de proximité.

Les inscriptions se font à la journée avec repas, pour 2 jours minimum par semaine.

Les repas sont adaptés aux différents régimes alimentaires tels que sans porc ou sans viande.

e. L'accueil du public porteur de handicap

"Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité." (Article 23 de la Convention Internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989)

L'Accueil de loisirs permet l'accès aux enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps et les intègre. Les locaux sont adaptés à l'accueil du public porteur de handicap moteur.

Cette démarche de mixité des publics répond à une demande des mineurs et de leurs familles. Elle permet, à tous les participants, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

L'accueil du mineur en situation de handicap ou atteint de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage.

Chaque situation étant particulière, il nous paraît important de pouvoir rencontrer la famille au préalable, afin de recevoir toutes les consignes pour la vie quotidienne de leur enfant, de se faire expliquer les raisons de ces dernières pour en mesurer l'importance et pouvoir les retransmettre aux équipes.

La directrice, son adjointe de direction et la famille échangent pour permettre de prendre en note les consignes, les difficultés rencontrées par l'enfant et le type de problème que ce dernier est susceptible de rencontrer. La directrice et son adjointe s'engagent à transmettre les informations nécessaires au fonctionnement quotidien à ses équipes.

Des rencontres complémentaires entre la famille et la directrice, peuvent se faire afin d'adapter le fonctionnement à l'évolution de l'enfant, et des bilans sont effectués à la fin de chaque période de vacances, pour un meilleur suivi.

2) Objectifs éducatifs

-> Objectifs pédagogiques

≥ Objectifs opérationnels

Mise en place à l'accueil de loisirs

Faire des enfants des citoyens responsables

-> Assurer un climat serein et bienveillant

≥ Que l'enfant ou le jeune trouve sa place dans un environnement épanouissant

Il est accueilli le matin par son animateur.ice référent.e. Le déroulement de la journée peut lui être expliqué s'il en exprime le besoin. Les activités sont présentées lors du regroupement ainsi qu'un rappel des règles de vie si nécessaire. L'animateur.ice veille à ce qu'aucun enfant ou jeune ne soit exclu, il a une communication bienveillante.

≥ Qu'il soit à l'écoute de lui-même, de son rythme, de ses besoins physiologiques.

Le rythme de la journée est garant du respect du rythme de l'enfant et du jeune. Il participe ou pas aux activités, il a le choix. Si besoin, les plus grands (6-8 ans) peuvent faire la sieste avec les petits (3-5 ans).

L'enfant ou le jeune est valorisé pour une meilleure estime de lui.

-> Favoriser un cadre permettant à l'enfant ou au jeune d'aller vers plus d'autonomie et de responsabilisation

≥ Qu'il puisse être de plus en plus autonome dans tous les temps du quotidien (toilettes, repas, habillage).

On ne fait pas à la place de l'enfant, on l'accompagne à faire seul. On lui réexplique. Chez les 3/5 ans, cela passe par le laisser faire seul pour s'habiller, se laver les mains, aller aux toilettes, avoir un verre en verre, utiliser un couteau... même si cela peut sembler plus risqué ou prend plus de temps.

Chez les + de 6 ans, on veille à ce que l'enfant soit sensibilisé au cadre de la structure afin qu'il fasse le plus souvent possible seul, faire en sorte que celui qui joue range après, en utilisant le jeu et, s'il y a lieu, qu'il répare sa bêtise (mise à disposition du matériel type lavette/balai...).

Choix laissé aux jeunes pour l'aménagement de leur local, le programme d'animation, la mise en place de leurs activités.

≥ Qu'il soit co-décisionnaire des activités, de son implication dans celles-ci.

Il existe des plages horaires de temps libre dans les semaines de vacances, les enfants peuvent ainsi faire des propositions et les jeunes peuvent prendre des décisions.

Mise en place d'un conseil des enfants, en fin de journée, souvent après le goûter pour faire le point et soumettre des nouvelles idées à l'équipe d'animation.

Mise en place de groupe de jeunes pour la réalisation d'un projet spécifique.

Favoriser l'ouverture au monde, le vivre ensemble

-> Favoriser l'ouverture d'esprit

≥ Que le ludique et le créatif lui offre un climat d'évasion dans son quotidien.

Les vacances sont propices à l'imaginaire, l'expérimentation, la découverte, l'évasion... des activités originales, en cohérence avec un thème, sont proposées. Les animateur.ices sont partie prenante d'une histoire et peuvent garder un personnage plusieurs semaines en fonction de l'imaginaire choisi.

≥ Qu'il développe l'ouverture d'esprit, la tolérance

Les enfants et les jeunes sont invités à être curieux et à l'écoute, à engager la discussion avec les autres (mélange des groupes, brassage des âges...).

Les animateurs les incitent à ne pas juger une personne qu'ils ne connaissent pas, à éviter les préjugés, à ne pas les "traiter de...", à entrer en contact avec des personnes différentes, à ne pas dénigrer quelque chose qu'ils n'ont pas essayé....

-> Développer le savoir-être et le vivre ensemble

≥ Que l'enfant ou le jeune vise à respecter la vie en collectivité et ses règles

Les enfants et les jeunes doivent prendre soin de leurs affaires et de celles qui ne sont pas à eux. Ils doivent faire attention au matériel, que ce soit celui du centre, du local ou celui de l'école qui accueille. Ils apprennent à être respectueux, à prêter les jeux et font l'effort d'être plus patients, en acceptant d'être bons perdants pour certains.

≥ Qu'il puisse donner son avis dans un collectif, sur les règles de vie

Les enfants et les jeunes doivent pouvoir participer à la conception des règles de vie et les négocier, comprendre l'importance des règles et du vivre ensemble, via des temps prévus dans la journée (cf. conseil des enfants).

≥ Qu'il sache appréhender la gestion des conflits

L'enfant ou le jeune doit comprendre qu'il faut préserver un climat positif : les conflits non résolus peuvent créer une atmosphère de tension et de méfiance qui peut affecter l'ensemble du groupe. L'animateur aidera à assurer la sécurité des participants si besoin car certains conflits peuvent entraîner des comportements dangereux, tels que des confrontations physiques ou verbales. La gestion des conflits peut aider les enfants à développer des compétences de communication. L'animateur peut aider les jeunes à trouver des solutions et à apprendre à travailler ensemble de manière constructive.

Changer le regard sur l'environnement

-> Sensibiliser à l'environnement naturel

≥ Que l'enfant ou le jeune soit sensibilisé au respect de l'environnement

Mise en place du tri le midi, sensibilisation au gaspillage alimentaire, mise des papiers dans une poubelle attitrée, intérêt à la surconsommation des coloriages, veille à la propreté de la cour, attention portée à l'économie d'eau...
Autres gestes écologiques et respect du vivant.

≥ Qu'il s'implique dans une démarche de développement durable

Les enfants participent à des ateliers de recyclage créatif, à la création d'un jardin au sein des accueils, à des sorties éducatives dans des espaces naturels sensibles. Cela encourage les enfants à adopter des comportements écoresponsables, mais aussi à stimuler leur créativité et leur esprit d'équipe.

-> Découvrir un autre environnement culturel et humain

≥ Qu'il découvre le patrimoine culturel autour de lui

Découverte de sites, édifices ou objets patrimoniaux, développement du sens de l'observation et éveil aux formes artistiques et culturelles. Sorties, visites guidées, ateliers artistiques. Acquisition de connaissances pour construire son jugement esthétique et favoriser l'esprit critique.

≥ Qu'il puisse tisser un lien social

Que l'enfant ou le jeune rencontre des intervenants extérieurs, qu'il sorte « hors les murs », qu'il participe à des organisées par des associations du village.
Qu'il crée du lien avec la médiathèque, avec la résidence des seniors, les commerçants...

≥ Qu'il puisse participer à des séjours accessoires (mini-camps)

Que l'enfant se voit proposer des séjours accessoires adaptés à sa tranche d'âge, qu'il puisse découvrir des activités différentes de celles proposées à l'accueil de loisirs.

3) Le fonctionnement

a. Les moyens humains

Tenant compte de la réglementation en cours, l'équipe pédagogique est constituée d'une équipe permanente :

Une directrice Mme Couturier-Voileau Sylvie (BPJEPS Loisirs Tout Public, SST, Permis de conduire),

Une adjointe de direction Mme Lefranc Clara (BAFD en cours, ASP volontaire, permis de conduire),

Un animateur Jeunesse Mr Couturier Robin (Bafa complet, SST, BSB),

Une animatrice Petite enfance Mme Taymans Sylvie (CAP AePe, SST),

Une employée du service technique Mme Feuillassier Michelle.

Cette équipe est complétée par d'autres animateurices (Stagiaires et/ou titulaires BAFA) selon la législation en vigueur, en fonction des besoins qui dépendent du nombre d'inscrits, des activités avec prestataires ou du programme d'animation.

L'employée du service technique, responsable de la plonge et de l'entretien des locaux est également présente pour le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs et intégrée à l'imaginaire.

b. Le rôle de chacun

L'équipe de direction (la directrice et son adjointe)

Elle est la garante de la sécurité physique, morale, affective et matérielle du public accueilli, de la mise en œuvre du projet pédagogique et du bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière.

Le binôme :

- Est responsable de la sécurité des animatrices, des animateurs, de l'agent technique et des enfants : physique, morale, affective et matérielle.
- Est garant du respect de la législation en vigueur, du règlement intérieur de l'école qui accueille et de la bonne gestion des locaux et du matériel.
- Assure le suivi sanitaire, respecte les PAI des enfants accueillis.
- Met en place la méthode des 4 C (complémentarité, cohérence, concertation, cohésion) pour favoriser un travail en équipe harmonieux.
- Suit la formation et l'évaluation des stagiaires et des animateurices.
- Intervient sur le terrain, s'intègre à l'équipe d'animation.
- Se déplace sur les lieux des camps, avant, pendant et après les séjours accessoires mis en place.
- Gère les relations avec les prestataires extérieurs (transports, réservations intervenants...)
- Maintient le dialogue avec la hiérarchie, rend compte aux membres du Conseil d'Administration, aux élus du tour du lac, à la directrice de l'école.
- Reste en contact avec le service périscolaire et l'équipe technique de Montferrat.
- Assure l'administratif du centre :
 - dossiers des enfants, inscriptions, gestion des présences, des absences,
 - planning des animatriceurices, remplacements éventuels de personnel,
 - suivi de caisse, tenue de budget, achat du matériel, gestion des stocks.
 - Facturation en fin de période.
- Gère les relations avec le traiteur et commande les repas.

L'équipe d'animation (animateurs et animatrices)

Elle doit être prête à s'adapter aux contraintes de la vie collective, être consciente de ses capacités, être soi-même, être exigeante et claire dans son comportement, garder une posture professionnelle

- Par rapport à l'équipe :



L'animatrice est membre à part entière d'une équipe avec qui il va falloir discuter, négocier, faire des concessions, affirmer ses idées.

Elle doit savoir se remettre en question, donc être tolérante, garder sa personnalité en acceptant celle des autres.

Elle doit accepter de communiquer, informer l'équipe des problèmes rencontrés, ne pas hésiter à demander de l'aide. Malgré des rôles et des fonctions différents, les adultes ont un seul objectif commun : les enfants.

- Par rapport aux enfants :

L'animatrice est la référence immédiate et un repère pour chaque enfant.

Il lui faut établir un dialogue continu avec eux, être à leur écoute, s'adapter à leurs besoins, leurs capacités.

Il doit pouvoir guider l'enfant, sans être trop directif.

Il fait prendre conscience aux enfants du respect d'autrui.

Il donne l'exemple (tenue, attitude, langage, cigarette, posture générale).

- Par rapport à l'environnement :

L'animatrice doit connaître l'environnement avant de le faire connaître à l'enfant (en écarter tout danger).

Il respecte l'environnement, sait s'adapter et profite des possibilités offertes, en mettant l'environnement à la portée des enfants.

- Par rapport aux animations :

L'animatrice doit être maître de son activité, s'expliquer clairement, adapter l'animation à la tranche d'âge de son public. Il sait donner des consignes et les faire respecter, et l'enfant doit pouvoir mener l'activité comme il l'entend, en respectant les limites définies.

C'est la compétence qui donne l'autorité : un animateur compétent est un animateur qui propose de vrais jeux, de véritables activités

auxquelles il a réfléchi et qui sont en cohérence avec le thème choisi ou l'imaginaire mis en place.



- Par rapport à la sécurité :

L'animatrice est entièrement responsable de son groupe d'enfants (jeux, vie quotidienne, déplacements, sorties...) et veille à assurer la sécurité physique, morale, affective et matérielle des enfants.

Rappel : 1 anim' pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 anim' pour 12 enfants de 6 ans et plus
Dans l'eau : 1 anim' pour 5 enfants moins de 6 ans et 1 anim' pour 8 enfants de 6 ans et plus.

- Par rapport aux familles :

En fin de journée, s'il s'est passé quelque chose de particulier avec un enfant, l'animatrice fait un retour aux familles en restant bienveillant et respectueux, en portant une attention particulière à ses propos, pour créer une communication constructive et positive.

L'équipe d'animation rend vivant le quotidien des enfants par différents biais :

- **Des temps pour faire jouer :** en proposant des activités cadrées, motivantes et stimulantes ;
L'animatrice remplit le rôle de meneur de jeu : c'est lui qui définit le but du jeu, en fixant les règles et l'organise. Mais, même dans ce cas, on n'oubliera pas que le but de l'animatrice n'est pas d'imposer ses préférences personnelles, mais de proposer aux enfants l'aide nécessaire à la réalisation d'un projet commun. Le groupe va se forger une histoire à partir de cette activité collective.



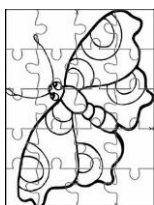
- **Des temps pour jouer avec :** en restant disponible pour jouer aux jeux des enfants ;
L'animatrice devient un participant comme les autres, partenaire de l'activité. Son rôle évolue selon les règles communes à tous. Bien sûr il devra être très attentif à ce que sa présence ne fausse pas le déroulement du jeu. Cependant, il peut influencer sur le moral de son groupe, aider à l'apprentissage d'une technique et favoriser la participation des enfants les plus faibles.

- **Des temps pour donner à jouer :** en aménageant l'espace et des propositions de jeux en autonomie ;
L'animatrice prévoit un créneau horaire et aménage un espace, rassemble du matériel (jeux de société, ballons, raquettes...), propose des situations... Mais il n'impose rien. Cette attitude repose sur la confiance dans les possibilités des participants à développer leur activité à partir des éléments proposés par l'animatrice.



Pour certains jeux, l'objectif est aussi d'amener rapidement le groupe à pouvoir s'organiser sans l'intervention de l'animatrice.

- **Des temps pour laisser jouer :** en permettant à l'enfant de créer ses propres jeux tout en restant disponible ;



Un ou plusieurs enfants commencent spontanément un jeu. Ils s'organisent et jouent seuls, sans avoir besoin d'un animateur. Ce dernier, après en avoir fait le constat, n'intervient pas. Mais sa présence est cependant utile à proximité pour garantir la sécurité ou relancer une activité en perte de vitesse.

Les enfants

- Sont respectueux des locaux, du matériel et de toutes les personnes présentes au sein des différentes structures d'accueil.
- Tendent à s'épanouir : chaque matin les animatrices présentent la journée, les différents temps forts, afin que les enfants et les jeunes se sentent accueillis et aient des repères pour la journée.
- Sont acteurs de leurs journées. Plusieurs activités leur sont proposées le matin et l'après-midi, afin qu'ils puissent choisir et que chacun puisse trouver une activité qui lui convienne.

- Sont à l'écoute de l'équipe d'encadrement (animation et technique) et la respecte tant dans les actes qu'avec les mots.
- Savent qu'ils peuvent être sanctionnés s'ils dépassent les limites, en cas de manque de respect ou en cas de comportement perturbateur.

Une différence est faite par l'équipe d'encadrement entre la punition et la sanction.

La punition est une mesure arbitraire prise à l'encontre de l'enfant (assis dans un coin, exclu d'une salle, puni dans le couloir...) qui sera évitée le plus possible au profit d'une sanction qui est plus cohérente, raisonnée et constructive (ramasser ce qui est tombé, essuyer ce qui est versé, ranger ce qui est jeté...).

c. L'évaluation

• Pour les animateurices

Les animateurices évaluent leurs journées lors de chaque activité, lors de réunions hebdomadaires, de discussions informelles, lors de temps d'échanges avec les enfants, lors des temps d'accueil avec les familles. A chaque fin de période, un bilan est réalisé. Il s'appuie sur le retour des enfants, des familles, de l'équipe.

Cela permet d'établir les ajustements nécessaires au bon déroulement de l'accueil de loisirs et offre la possibilité à chacun de se remettre en question et d'évoluer dans sa pratique d'animateurice.



• Pour les enfants



Les enfants peuvent évaluer leur journée lors de moments d'échanges informels le soir après le goûter ou lors de petits forums proposés avec des méthodes différentes, ludiques.

Chacun exprime son ressenti de la journée et pourra faire des propositions d'activités, de jeux, de stages de découvertes, de sorties ...

• Pour les parents

L'évaluation se fait par l'intermédiaire de la communication avec les animateurices et l'équipe de direction lors des temps d'accueil.

Elle peut se faire lors de réunions d'information ou de projection de photos, de l'assemblée générale...

Elle peut se faire également par mail, par questionnaire de satisfaction.



d. La journée-type

8H00/9H00 : « Se retrouver, faire connaissance »

Accueil des animateurices, mise en place des ateliers.

Arrivée échelonnée des enfants et accueil personnalisé.

Un démarrage de la journée en douceur dans des espaces aménagés pour jouer en autonomie : jeux d'imaginaire, de plateau, de construction, etc. Il y en a pour tous les âges et tous les goûts !

9H15-9H30 : « Regroupement »

La présentation du déroulement de la matinée et des activités aux enfants est faite de façon ludique, les animateurices pouvant être déguisés.

Ils font un récapitulatif de l'imaginaire et des événements passés.

Formation de groupes éventuels.



9H45/11H00 : « Activités »

Elles se veulent attractives, variées, originales et diversifiées.

Les activités sont toutes en cohérence avec le thème des mondes parallèles et correspondent aux personnages que les animateurs interprètent.

Elles ont pour but de permettre aux enfants de découvrir leurs différentes capacités, d'essayer, de s'essayer, d'évoluer dans leurs apprentissages, d'intégrer des règles, des valeurs, de respecter leur environnement, de se faire plaisir...

Plusieurs activités sont proposées et les enfants se positionneront selon leurs envies et leurs besoins.

11H00/11H15 : « Rangement »

11H30/11H45/12H30 : « Temps libre » en extérieur et/ou mise de couvert

Il est essentiel que chaque enfant puisse être à l'écoute de son propre rythme. Ce sont des temps de respiration pour se poser ou se dépenser, mais aussi un moment d'échange pour apprendre à vivre avec les autres.

11H45/12H45 : 3-5 ans // 12H15/13H15 : 6-15 ans « Repas... dans la convivialité »

Les enfants ont le choix de s'asseoir où ils le souhaitent.

12H30/15H30 : 3-5 ans « Sieste »

Comme chacun sait, au milieu de la journée, notre énergie baisse. Ainsi, selon les indications de leurs parents, les plus jeunes vont écouter une histoire, de la musique douce, dans le dortoir prévu à cet effet, et dorment. Le réveil est échelonné.



13H15/14H30 : 6-15 ans « Temps calme »

Des jeux calmes dans la grande salle d'animation, du petit bricolage ou une pause relaxation en salle de motricité est proposée aux plus grands pour se ressourcer.

14H30/16H30 : « Animations »

Selon le même principe que le matin, des activités sont proposées ou pourront être coconstruites avec les enfants.

Créatives, d'expression, sportives ou ludiques, toujours en lien avec le thème des mondes parallèles.

16H30/17H : « Goûter » et temps d'échange. Apparitions de personnages ou départs...

Le goûter est fourni par nos soins.

17H/18H00 : « Départ échelonné »

Activités libres, encadrées par les animateurices, et accueil des parents.

Un temps d'échange privilégié avec les parents.

Quelques points de détails, sur :

- L'accueil du matin :

L'accueil se fait entre 8h et 9h, dans un cadre adapté, sécurisé, convivial qui permet à chaque enfant ou jeune de trouver sa place dans le groupe.

L'équipe d'animation, qui arrive de façon échelonnée, prend en charge les enfants et les jeunes dès leur arrivée et accueille individuellement chacun avec un petit mot de bienvenue.



L'accueil se fait dans le hall de l'école maternelle.

Les enfants peuvent rester en intérieur, dans la salle de motricité, située dans l'école, pour faire des activités calmes de leur choix encadrées par des animatrices, ou bien ils peuvent aller dans la cour pour faire des jeux extérieurs, sous la surveillance d'un autre animateur, en attendant l'arrivée des autres enfants.

- Le temps du repas :

La restauration s'effectue dans le réfectoire de l'école. Les repas sont fournis, en liaison froide, par un traiteur. La mise en chauffe se fait à 11h.

Vers 11h30, le couvert est mis avec l'aide d'enfants volontaires.

L'équipe d'animation fait le service, au self, et mange à une table avec les enfants.

Chaque enfant passe au self, se fait servir et va s'asseoir, quel que soit son âge.

On attend que tout le monde soit servi avant de commencer à manger.

Deux citations sont primordiales :

« On goûte avant de dire qu'on n'aime pas »

« On prend tout ce qu'on veut mais on mange tout ce qu'on prend »

Les animatrices aident les plus jeunes à porter leur plateau et, si besoin, coupent la viande et les aident à manger.

En fin de repas, table par table, chaque enfant débarrasse son plateau. Un animateur sera présent à côté des poubelles de tri pour veiller à ce que cela soit fait « dans les règles de l'art ».

Un enfant volontaire débarrasse les pots d'eau et nettoie sa table, avec l'aide d'une animatrice.

L'équipe d'animation veille au respect des règles de vie quotidienne.

Les enfants qui ont été servis en premier et qui ont fini avant les autres, doivent attendre que tout le monde ait terminé son repas avant de se lever.

- L'accueil du soir :

De 17h à 18h, les enfants ont accès à plusieurs activités libres, toujours encadrées par les animatrices, en attendant que l'on vienne les chercher.

Les parents viennent auprès de l'équipe de direction ou d'un animateur référent pour signaler qu'ils veulent récupérer leur enfant.

Une attention particulière est demandée aux animatrices, le matin à l'accueil et le soir au départ, afin d'échanger avec les parents et de répondre aux différentes questions posées (déroulement de la journée, état de fatigue de chacun des enfants, du comportement de l'enfant durant la journée, participation aux activités du jour, etc...).

L'équipe d'animation reste attentive à la sécurité des enfants qui jouent car en fin de journée la fatigue se fait sentir et les accidents ne sont pas rares.

Ils veillent également à ce que les enfants qui partent rangent le matériel dont ils se sont servis.

Lorsque tous les enfants sont partis, l'équipe d'animation finit de ranger les salles (matériel et mobilier) et effectue les vérifications d'usage (fermeture des fenêtres, des portes, des portails des bâtiments).

4) Les règles de vie

Un règlement intérieur, pour l'accueil de loisirs, est établi et doit être accepté et respecté par toutes les familles.

Ce règlement intérieur est un contrat moral entre tous les acteurs (enfants, familles, équipe d'encadrement). A partir du moment où il est accepté de tous, il doit être respecté.

Les animateurices sont simplement là pour poser un cadre qui s'articule avec les besoins et obligations de chacun.

Le respect reste le maître mot dans la vie quotidienne du centre mais aussi à l'extérieur de celui-ci. Les règles peuvent évoluer dans le temps.

Un règlement intérieur, pour l'école, permet de poser un cadre complémentaire, en accord avec celui de l'accueil de loisirs.

Toute sanction prise par un animateur doit être justifiée et expliquée à l'enfant, il est le seul à pouvoir lever la sanction.

Les sanctions peuvent être variées mais ne doivent en aucun cas mettre en danger l'intégrité et la santé de l'enfant. En cas de sanction répétée sur un enfant en particulier, il faudra en avvertir rapidement la direction de l'accueil de loisirs.

Il faut bien expliquer les règles de vie aux enfants avant de sanctionner.

L'enfant doit être en capacité de comprendre par lui-même la sanction qu'un animateur lui donne.

La sanction doit intervenir en dernier recours. Le rôle de l'animateur est en premier lieu éducatif et pédagogique.

L'animateur doit pouvoir se faire respecter des enfants sans passer par la sanction. Toute sanction abusive fera l'objet d'une mise au point avec la direction.

Quelques règles et valeurs à respecter par tout le personnel encadrant (directrice, animateurices, agent technique) :

- Les objectifs pédagogiques,
- Les horaires,
- Le travail des autres,
- Le thème des mondes parallèles,
- Le secret professionnel.

Les divergences entre animateurices, s'il y a, se font en privé et non en présence des enfants ou collègues.

L'utilisation du téléphone portable est à usage professionnel uniquement. Une bannette sera à disposition pour y déposer les mobiles dès son arrivée. Les communications personnelles pendant le temps de travail seront tolérées en cas d'urgence uniquement.

La tenue et le langage doivent être correctes et adaptés. Chaque animateurice est tenu de respecter et d'appliquer le règlement intérieur.

Toute personne manquant de respect ou faisant acte de violence sur son lieu de travail sera sévèrement sanctionnée par la direction.

On ne fume pas dans l'enceinte de l'école, ni aux abords car c'est une école « sans tabac ».

Il est interdit de boire ou de consommer des substances illicites dans le cadre de l'accueil de loisirs, sous peine de renvoi immédiat.



5) Les séjours accessoires ou mini-camps

Réglementairement, le mini-camp est considéré comme une activité accessoire, de moins de 5 nuitées, organisée dans le cadre d'un accueil de loisirs.

Il fait partie intégrante du projet pédagogique de l'accueil de loisirs et s'adresse aux enfants fréquentant cet accueil. Les animateurs encadrant le mini-camp font également partie de l'équipe du centre et sont tous diplômés.

L'ELFA du lac a fait le choix de proposer des mini-camps aux enfants et aux jeunes fréquentant l'accueil de loisirs.

Du 29 juin au 3 juillet : le camp Eau vive, pour les 11-15 ans (spécial collégiens), à l'Isle de la Serre à Porcieu-Amblagnieu.

Du 6 au 10 juillet : le camp Détente, pour les 7-9 ans, au camping Détente et Clapotis, à Montferrat.

Du 15 au 17 juillet : le camp Clapotis, pour les 6-8 ans, au camping Détente et Clapotis, à Montferrat.

Du 20 au 24 juillet : le camp du Hameau, pour les 9-12 ans, au camping du hameau des pêcheurs, à Novalaise.

Ce choix a été fait pour permettre aux enfants et aux jeunes de vivre une aventure collective, avec nuitées, hors du centre de loisirs qui les accueille à la journée :

- Leur proposer de s'immerger dans un environnement inconnu, qui bousculerait (un peu) leurs habitudes ;
- Les laisser expérimenter, pour les conduire à se dépasser, surmonter leurs inquiétudes, se découvrir.

Ainsi partir en camping, faire des activités nouvelles, construire une cabane, s'endormir dans l'immensité du ciel, explorer les environs, faire la cuisine, tout cela permet de se construire.

C'est une opportunité et un formidable terrain d'apprentissage qui permet de développer :

- Savoir-être : être curieux, autonome, vivre ensemble, être solidaire, respecter l'environnement, utiliser ses sens...
- Savoir-faire : observer, monter une tente, se débrouiller, cuisiner, raconter des histoires, expliquer un jeu, se dépasser physiquement...
- Savoirs : découvrir les petites bêtes, apprendre, scruter les étoiles, rencontrer les habitants du territoire, visiter un musée...

Afin de garantir le bon déroulement du mini-camp et de favoriser l'autonomie des enfants, aucune communication directe entre les enfants et leurs parents ne sera possible pendant le séjour, sauf en cas de force majeure.

La directrice de l'accueil de loisirs se chargera d'envoyer un message aux familles le premier jour pour confirmer l'arrivée des enfants et le bon déroulement de l'installation.

Nous demandons également aux parents de ne pas se rendre sur le lieu du mini-camp, afin de préserver la dynamique de groupe et le cadre sécurisant mis en place pour les enfants.

Toute demande de renseignements durant le séjour se fait auprès de l'équipe de direction de l'accueil de loisirs, Sylvie Couturier-Voileau ou Clara Lefranc.

Une réunion d'information aux parents est organisée le vendredi 12 juin 2026.

Un groupe WhatsApp sera créée pour chacun des séjours.

Des nouvelles du camp seront publiées chaque jour.

Les parents auront ainsi la possibilité de réagir, d'intervenir, de communiquer avec l'équipe d'encadrement. Ils pourront également récupérer les photos qui seront publiées (après vérification du droit à l'image de chaque enfant ou jeune).

Exemple de grille de séjour :

	Lundi 6	Mardi 7	Mercredi 8	Jeudi 9	Vendredi 10
8h	Accueil ALSH	Petit déjeuner échelonné /	Petit déjeuner échelonné /	Petit déjeuner échelonné /	Petit déjeuner échelonné /
9h	Transfert et accueil au Camp	Rangement des tentes	Rangement des tentes	Rangement des tentes	Rangement des tentes
10h	Montage de tentes	Prépa Pique-niques	"A la carte" // Courses	Jeux du bord du lac	Jeux du bord du lac
11h	Installation + Inventaires Visite du camping	-> Dans les marais	complémentaires avec 2-3 enfants // Prépa Repas	Prépa repas / Temps libre	Prépa repas / Temps libre
12h	Pique-nique fourni par les familles	Pique-nique -> M.A.L.P. 13h30 : visite guidée des collections médiévales	Repas du midi	Repas du midi	Repas du midi
13h	Temps calme / Temps libre		Temps calme / Temps libre	Temps calme / Temps libre	Temps calme / Inventaires valises
14h		14h-15h : atelier calligraphie au musée			
15h					Rangement du camp / Bilan avec les enfants
16h	A la plage avec Goûter	-> Retour Goûter (dans l'E.N.S. ?)	A la plage avec Goûter	A la plage avec Goûter	
17h					Rendu des enfants et retour ALSH
18h	Prépa repas / Douches / Temps libre	Prépa repas / Douches / Temps libre	Prépa repas / Douches / Temps libre	Prépa repas / Douches / Temps libre	
9h	Repas du soir	Repas du soir	BBQ	Soirée pizzas	
20h	Veillée "Faisons connaissance"	Veillée "Graou (Loup-garou adapté)"	Veillée "Contes et histoires du Dauphiné"	Veillée "Jeux de société divers et variés"	
21h	Coucher max 21h30	Coucher max 21h30	Coucher max 21h30	Coucher max 22h	
22h	Extinction des feux	Extinction des feux	Extinction des feux	Extinction des feux 22h30 exceptionnel	



A l'issue du mini-camp, une évaluation sera proposée aux enfants et aux jeunes, à l'aide d'une cible de satisfaction ludique et accessible.

Cette évaluation permet aux enfants et aux jeunes d'exprimer leur ressenti sur différents aspects de leur séjour et l'organisation générale :

- La qualité de l'hébergement,
- La diversité et l'intérêt des activités,
- Les relations avec les animateurs,
- Les relations entre enfants, l'ambiance au sein des tentes,
- La qualité des repas,
- La répartition et la gestion des tâches collectives liées à la vie quotidienne.

Ce temps d'échange favorise la prise de parole, l'écoute mutuelle et la valorisation de l'expérience vécue.

Les parents recevront un petit questionnaire de satisfaction dans la semaine qui suit le séjour.

Les retours des familles sont ensuite pris en compte pour ajuster et améliorer les futurs séjours, dans une démarche continue de co-construction et de bienveillance.

6) Les inscriptions

Nous nous engageons à accueillir tous les enfants âgés de 3 à 15 ans, dans la limite de la capacité d'accueil.

L'accueil de loisirs a vocation à accueillir tous les enfants et jeunes, quel que soit leur lieu de résidence, leurs situations sociales, leur religion, leurs éventuels maladies et handicaps.

Seuls les enfants ayant un risque marqué de contagiosité ou ayant reçu plusieurs avertissements disciplinaires se verront refuser l'accès temporairement.

a. Modalités d'inscriptions

Inscription et réservation

Les inscriptions démarrent environ un mois avant la période concernée.

Pour toute nouvelle inscription, il faut créer son compte et ses codes sur le site internet de L'Elfa du lac www.lelfadulac.fr

- > les renseignements de la famille
- > l'autorisation de droit à l'image
- > cocher la ville partenaire si c'est le cas

Puis il faut créer un dossier par enfant, en téléchargeant les documents suivants :

- > la fiche de renseignements
- > l'attestation CAF du quotient familial
- > la copie de l'assurance responsabilité civile
- > la photocopie des vaccins obligatoires (DTP)
- > la dernière page du règlement intérieur signé.

Les documents se trouvent dans l'onglet Accueil de Loisirs -> Documents à télécharger.

Ensuite il faut envoyer un texto sur le 07.45.14.97.85 pour prévenir que tous les documents ont été intégrés dans le dossier de l'enfant.

Dès lors, les familles peuvent réaliser leurs inscriptions via le logiciel de l'ELFA du lac.

Annulation

Les annulations ne sont pas possibles sur le site de l'association, il faut envoyer un mail pour en faire la demande à : alsh.tourdulac@gmail.com

Toute annulation avant le début de l'accueil génère différents frais et une gestion de l'organisation de l'accueil de loisirs plus soutenue (recrutement, rappel des familles sur liste d'attente, réajustement des repas...), c'est pourquoi seules les absences justifiées avec un certificat médical ne seront pas facturées.

Le repas sera facturé si le délai ne permet pas d'annuler le traiteur à temps (soit 3 jours avant).

Pour l'accueil de loisirs : si l'annulation n'est pas justifiée par un certificat médical, la journée sera facturée intégralement si elle a lieu moins de 10 jours avant la venue de l'enfant.

Pour les mini-camps : si l'annulation n'est pas justifiée par un certificat médical, le séjour sera facturé intégralement si elle a lieu moins de 21 jours avant le jour du départ.

b. Tarifs :

Les tarifs varient en fonction du quotient familial de 9 à 20,50 € par journée.

Pour les habitants des communes extérieures, une majoration de 20% est appliquée.

7) L'imaginaire

"Les mondes parallèles"

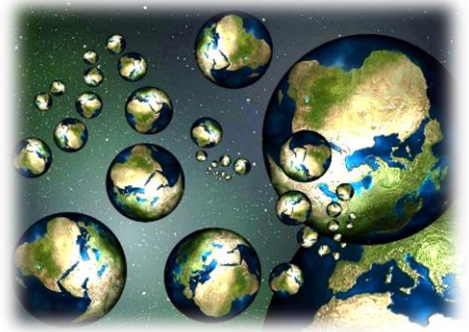
Nous sommes tous des scientifiques, nous travaillons dans le GLRMP, le Grand Laboratoire de Recherche des Mondes Parallèles. Nous sommes persuadés qu'ils existent !

Nous allons donc créer un vortex et le traverser...

Un par un, ou deux par deux.

Ce sont les "voyageurs", nos doubles, qui vont ressortir du vortex, et s'ils nous ressemblent beaucoup, c'est normal puisqu'ils viennent d'un monde parallèle au notre.

Chacun viendra d'un autre monde possible, un monde parallèle dans lequel les choses se seraient passées différemment... et dans lequel l'animateur se sentirait bien ;)



Les personnages et les mondes :

Qui ?	Alias	Monde parallèle	Particularité	Activités proposées
Sylvie	Sophie	En 2012, il y a eu une IEM (impulsion électromagnétique). Il n'y a donc plus aucun système de communication et pas d'électricité. Je vais être trop contente que tout fonctionne dans votre monde et je vais adorer passer du temps devant l'ordinateur...	En salopette. Trousse de survivaliste sur soi	Activités à la MacGyver
Clara	Carla	Dans mon monde, les objets sont vivants (à la belle et la bête) et on parle avec eux normalement. Je viens du même monde que le professeur Ekikose. Je vais parler aux objets dans votre monde et je vais paniquer en pensant qu'ils n'ont plus d'âme...		"Joker"
Robin	Roger	Je viens d'un monde où le réchauffement climatique est très avancé donc on a eu la montée des eaux. Nous savons grimper aux arbres, nager et naviguer. Comme il fait beaucoup plus chaud, je trouve qu'il fait froid dans votre monde et je porte toujours une veste... Je suis un pirate.	Perroquet sur l'épaule	Chasses au trésor, accrobranche, baignade
Sylvie Tatie	Sinaya Alpha	Les humains (homo erectus) n'existent pas dans mon monde car les grands primates n'ont pas évolué. Je suis l'enfant d'un loup garou et je suis l'alpha de mon monde. Je vis en harmonie avec mes animaux donc ça va me faire bizarre d'arriver dans votre monde, et je ne suis pas sûre d'apprécier les "petits d'hommes"...	Cheveux détachés	
Abigaël	Ablodie	Les robots travaillent à la place des hommes depuis les années 2000, donc nous avons le temps de nous consacrer à l'art sous toutes ses formes. Comme dans le monde de T. Je suis une artiste dans toute sa splendeur, je pratique presque tout et je vais me faire un plaisir de vous transmettre mes passions.		Danse, chant, activités manuelles...
Noéline	N...	En 1947, près de Roswell (au Nouveau Mexique), ils ont débarqué, alors dans mon monde, nous avons appris à vivre avec eux : les aliens. Nous devons constamment être sur nos gardes donc nous sommes très sportifs, entraînés au combat et à diverses techniques... que je vais vous apprendre.	Tenue sportive, de "combat"	Activités sportives : défis, parcours, relais...
Marjorie	Maflora	Il y avait beaucoup de pollution dans mon monde. Nous avons décidé de faire attention et de mieux respecter l'environnement (respecter la faune et la flore). Dans votre monde, je vais être attentive à cela pour que, vous aussi, vous puissiez avoir un monde meilleur. Je suis une fée ;)		Activités "à paillettes"
Alicia	Alumina	Mon monde est magique, d'après vous, car les couleurs sont si vives qu'elles dansent dans le ciel et changent selon nos émotions... Là-bas, chaque sourire fait briller les fleurs, chaque rire illumine les rivières, personne n'est jamais triste. Je suis une princesse qui va partager le bonheur, véritable magie, avec vous !		Activités colorées et joyeuses
Anais	AndréAnne	Mon monde est resté dans les années 68-70 "peace and love" où il n'y a pas eu de mouvement révolutionnaire. Il n'y a pas de guerre, ni de violence. Comme je suis mécanicienne à mes heures perdues, ça peut vous servir ! Et mon argent est le franc.	Robes cool. Porte-monnaie à fleurs avec franc dedans	"Vieux jeux" (marelle, billes, osselets, loup, rondes...)
Emerson	Eden	La végétation a pris le dessus dans mon monde : je n'ai jamais vu d'immeubles, de centres commerciaux. Chez moi tout le monde vit dans la nature avec les animaux. Je vais vous montrer qu'on peut bien s'entendre avec eux et que les valeurs comme comprendre la nature et respecter l'environnement sont marquées dans notre ADN !		
Elliott	Ekikose	Dans le monde d'où je viens, des magiciens-scientifiques très maladroits ont fait tomber leur malle de potions depuis un avion. Ces potions, en s'écrasant ont aspergé des objets et des gens qui peuvent maintenant communiquer avec les objets. Comme Carla, je vais être surpris de voir ce qu'il se passe dans votre monde...		
Théotime	T...	Je viens d'un monde où l'on n'est pas obligé de travailler car l'IA fait tout. Comme le monde d'Ablodie. Je peux laisser mon esprit divaguer et suis un artiste un peu fantasque et rêveur, qui n'a aucune notion de ce qu'est l'argent car je fais du troc. Je vais vous montrer qu'on peut rêver et laisser libre court à son imagination.		
Fred	Derf	Dans le monde d'où je viens, les camarades m'appellent Derf. Nous vivons autour de deux grands thèmes : la bonne nourriture et les jeux. Tout se règle autour d'une table. Manger ne veut pas dire malbouffe et le jeu véhicule de belles valeurs qui permettent de vivre dans une société tolérante et sympathique parce qu'on a le ventre plein.		Cuisine et jeux, en camp du 6 au 10 juillet.
Lou	LXO	Nous, les "bébés éprouvettes" naissons en laboratoire dans mon monde, conçus par des scientifiques pas par des parents. On a un code-barres dans la nuque, pas de nombril. Je serais surprise d'avoir à prendre des décisions dans votre monde et de voir que nous ne sommes pas des produits de consommation...	Tatouage code-barre sur la nuque, pas de nombril	Activités au choix et "à la carte"
Michelle	Microbe	Dans mon monde, après 2019, on n'a pas trouvé de vaccins contre la Covid. On fait donc super attention à la propreté. Je suis obnubilée par le nettoyage, focalisée sur la plonge, le ménage et le rangement, pour qu'il ne puisse pas y avoir d'épidémies. J'y ferai bien attention dans votre monde !	Veste de protection et masque	Laisser les enfants participer au ménage

Chaque animatrice apporte des compétences et des valeurs différentes et complémentaires, à transmettre aux enfants qui, en échange, expliquent aux « voyageurs » le monde dans lequel ils vivent aujourd'hui.

Les personnages et leurs valeurs :

Andréanne :	Respect d'autrui (la violence ne règle rien)	
Alumina :	Respect d'autrui (bienveillance, partage et respect des émotions)	
Sinaïa :	Respect de la nature (animaux)	} Même monde parallèle
Eden :	Respect de la nature (faune et flore)	
Maflora :	Respect de l'environnement (pollution, tri des déchets)	
Roger :	Respect de l'environnement (écologie, attention à l'eau, l'électricité)	
Ablodie :	Favoriser compétences artistiques	} Même monde parallèle
Tek :	Favoriser développement de l'imaginaire	
Lxo :	Respect des personnes et de la famille (pas des produits de consommation...)	
Nara :	Respect de soi (le sport c'est la santé !)	
Ekikose :	Respect des autres (vérité, bienveillance)	} Même monde parallèle
Carla :	Respect du matériel et des locaux	
Sophie :	Lutte contre addictions (danger écrans → Sortir, avec les autres : bien !)	
Dref :	Favoriser écoute et tolérance (manger sain, échanges, écoute, tolérance)	
Microbe :	Respect de la propreté, de l'hygiène	

Tout cela dans l'esprit de faire de nos enfants des futurs citoyens responsables et conscients de ce que l'avenir peut leur apporter... dans le plaisir et la sécurité !

8) Le programme prévisionnel

Il y a un programme pour juillet et un pour août.

Les programmes de l'accueil de loisirs sont disponibles sur le site internet de l'association.

Ils sont envoyés par mail, environ 3 semaines avant le début de l'accueil, à toutes les familles ayant inscrit leur enfant ou leur jeune dans l'été.

Les programmes sont également épinglés dans le tableau d'affichage sous le porche d'entrée de l'école et à l'entrée du service périscolaire de Montferrat.

Ils peuvent être modifiés et adaptés en fonction de la météo, des intervenants extérieurs, des envies des enfants, des absences imprévues de l'équipe d'encadrement.